ROUBAIX

Bureaux : 39, rue Pauvrée. — Téléphone 9-61

LES COMMERÇANTS PROTESTENT CONTRE L'APPLICATION DE LA TAXE DE LUXE

Un certain nombre de présidents des comités de commerçants des divers quartiers de la ville de Roubaix réunis le mardi 30 décembre à l'Hôtel de France, Grande Place, à Roubaix, après avoir échangé leurs vues sur les impositions fiscales projetées dans les cas non libérées notamment de la taxe dite « de luxe » et des contributions des années de guerre ;

Décident de se grouper pour protester contre leur application avant le règlement des dommages de guerre ;

Acceptent de faire cause commune avec tous les groupements commerciaux du Nord pour le cas où la solution ne serait pas résolue favorablement ;

En vue de toutes éventualités, les membres des comités d'avant-guerre des fêtes de quartiers, ainsi que les groupements commerciaux organisés sont instamment priés de désigner d'urgence un ou plusieurs délégués et d'en adresser les noms à Monsieur le Président de l'Union des Commerçants du Centre, Hôtel de France, pour le 7 courant ; ces délégués seront immédiatement convoqués à une réunion organisée dans le but de former un comité central de défense des intérêts de tous les commerçants détaillants de Roubaix et de ses cantons.

LE MAITRE ETAIT ABSENT

Dans la nuit du 31 décembre au 1er janvier, profitant de l'absence des propriétaires partis la veille, des inconnus se sont introduits chez M. Delnaret, photographe, 98, rue Danton, en forçant la porte d'entrée. Ils ont bouleversé tous les appartements, cherché dans les lits, armoires, buffets, etc. Les constatations et l'enquête à laquelle a procédé M. le commissaire du 4e arrondissement, ont permis d'établir que les auteurs de ce cambriolage ont pénétré dans le domicile vers minuit 20, à l'aide d'une pince en fer.

UNE FEMME SE PEND

Hier matin, vers 8 heures et demie, Mme Joé Helpel, âgée de 40 ans, éplucheuse, demeurant rue Monge, 124, a été trouvée pendue par une serviette au pied de son lit.

Cette femme, qui se livrait à la boisson, avait eu hier soir, dans la salle de l'estaminet où elle loge, une discussion avec son ami, qui a dû loger dans une autre chambre.

On attribue ce suicide à l'habitude de la boisson.

Après les constatations d'usage, le corps a été transporté à la Morgue de l'hôpital.

COMITÉ D'ALIMENTATION DU NORD DE LA FRANCE

Pendant la quinzaine du 4 au 15 janvier 1920 il sera accordé par personne :

Riz, o fr. 55 ; café, 2 fr. 10 ; sucre, o fr. 80 ; savon de ménage, 1 fr.75 ; farine lactée, 3 fr. ; chicorée, o fr. 65 ; céréaline, o fr. 50 ; lait non sucré (grande boîte), 1 fr. 70 ; cacao, o fr. 50 ; saindoux, 290 gr., 1 fr. 75 ; saumon, 2 fr. 25 ; savon de toilette, le pain, 1 fr. ; savon Bath Soap, le pain, 1 fr.35 ; savon de Marseille, 72 %, 2 fr. 10 ; sel, o fr. 20.

Le saumon, le savon de ménage, le savon de Marseille, le savon de toilette se paieront aux caisses spéciales de ces denrées.

A l'Annexe, Milieu des Halles, gratuit aux nécessiteux sur la présentation des Tickets résédas (14e semaine), remise par le Bureau de secours : 4 francs en marchandises désignées ci-dessous à chaque membre de la famille touchant des secours.

Saindoux, Savon de ménage, Céréaline.

Les tickets bleus (15e semaine) sont à conserver soigneusement pour les quinzaines suivantes.

Nota. — Personne ne sera servi du gratuit qu'à son jour de ravitaillement.

Les distributions commenceront le matin, de 8 h. à 9 h. et demie pour le 1er demi-secteur, de 9 h. et demie à 11 h. pour le 2e demi-secteur ; l'après-midi, de 2 h. à 3 h. et demie.

Pour les enfants et les malades, lait Nestlé, 1 boîte, 2,25, cette boîte sera donnée en plus de celle distribuée au public.

Pour les enfants ayant leur carte, phosphatine 2 paquets, 1,90 ; crème de riz, 1 paquet, 0,55 ; tapioca, 1 paquet 0,65.

Pour les malades, régimes 2 et 3 : tapioca, 1 paquet 0,65 ; phosphatine, 1 paquet 0,95. Les malades doivent prendre toutes les denrées attribuées à leur régime ou leur carte sera supprimée.

RETARDATAIRES. — Le service du vendredi de fin de quinzaine que le Comité avait pû obtenir pour les retardataires doit être supprimé, en conséquence le public est prié de se conformer strictement aux heures qui lui sont fixées pour les distributions.

Matin : 1er demi-secteur de 8 heures à 9 heures et demie ; 2me demi-secteur de 9 heures et demie à 11 heures.

Soir : 3me demi-secteur, de 2 heures à 3 heures et demie.

Aucun retardataire ne sera plus servi.

Centralisation des Services de Ravitaillement à la Mairie.

Tous les services de ravitaillement sont installés à la mairie.

Le service du contrôle en général, le service des cartes de malades, des cartes d'enfants, des cartes de vieillards, des cartes temporaires, fonctionnent au rez-de-chaussée du Bâtiment central, entrée Grande-Place.

VENTE DE VIN ROUGE AUX HALLES

Le litre : 1.60

16e secteur, samedi, de 8 à 11 ; 15e secteur, samedi, de 2 à 4.

SERVICE MUNICIPAL DES EAUX DE ROUBAIX ET DE TOURCOING

Le nouveau tarif des eaux en vigueur depuis le 1er janvier 1920, voté par la commission intercommunale des eaux de Roubaix et de Tourcoing, est le suivant :

Eau potable : le mètre cube, 0,70 (le minimum est supprimé).

Eau de Lys : de o à 4.000 mc. par trimestre, le mètre cube, 0,60 ; de 4.000 à 30.000 mc par trimestre, le mc 0,30 ; au delà de 30.000 mc par trimestre, le mc. 0,10 (le minimum est supprimé).

Services communaux et hospitaliers : eau potable, le mètre cube, 0,60 ; eau de Lys, le mètre cube, 0,30 (le minimum est supprimé).

DANS LES TRANSPORTS

La Chambre Syndicale « Union des Transports de Roubaix et environs » invite tous les chauffeurs des régions libérées à assister à la réunion qui aura lieu dimanche 4 janvier, à neuf heures du matin, au siège du Syndicat, rue de l'Alouette, 43, Roubaix.

Ordre du jour : Interdiction de signer contrat.

La présence de tous est indispensable. Une importante décision est à prendre.

Le Secrétaire : E. LORTHIOIS.

« KIKI » A L'HIPPODROME DE ROUBAIX

Cette représentation très attendue vient d'être fixée au dimanche 11 janvier, en matinée.

Il est intéressant de reproduire à propos de KIKI, quelques lignes des articles que lui consacrèrent au lendemain de la première les principaux critiques parisiens :

EXCELSIOR : « L'essentiel » par le temps qui court, est de divertir le public. « Kiki » le divertira longtemps. Abel HERMANT.

L'ECHO DE PARIS : « Kiki » a des robes voyantes, un langage coloré, et si elle n'est encore qu'une parigote, elle sera sûrement un jour une Parisienne ». A. RIVOIRE.

PARIS-MIDI : « La comédie de M. A. Picard est tout à fait agréable et a obtenu le plus vif succès ». P. SOUDAY.

« KIKI » nous sera donné dans des conditions d'interprétation absolument remarquables, avec le concours de tous les artistes qui jouent la pièce à Paris. On peut constater que cette fois encore, les « Tournées Ch. Baret » remporteront un immense succès.

Autour de Roubaix-Tourcoing

PONT-A-MARCQ

A L'OCCASION DU NOUVEL AN, la Municipalité a reçu les vœux des Sociétés locales (Sapeurs-Pompiers, Ancienne Elèves et Société de Secours-Mutuels). A chacune, Paul Godin, maire, a réserver des mots aimables.

TOURCOING

Le Conflit du Textile

LES GREVISTES ONT REPRIS LE TRAVAIL HIER MATIN. — SATISFACTION LEUR EST DONNEE.

Par l'intermédiaire du Syndicat textile, de Roubaix, le secrétaire du Syndicat de Tourcoing recevait mercredi dernier une lettre du Consortium, par laquelle les industriels de Tourcoing s'engagent à donner le même salaire aux ouvriers des deux Villes.

« Nous pouvons dire, écrit le Secrétaire du Consortium, qu'il est dans l'esprit du Consortium que la moyenne de Roubaix doit être équivalente à celle de Tourcoing.

Nous précisons notre pensée et nous déclarons que nous sommes prêts, si les ouvriers en grève reprennent le travail, à faire examiner les moyennes de salaires à la filature de laine de Tourcoing, comparativement à la filature de laine de Roubaix, après deux semaines complètes de travail.

Par exemple, en admettant que le travail reprenne le 2 janvier, cet examen pourrait être fait dans la semaine qui suit le 17, par les secrétaires ouvriers de Roubaix et de Tourcoing, et le secrétaire patronal, en présence de MM. les Inspecteurs du Travail de Roubaix et Tourcoing.

A production égale, la moyenne de Roubaix et celle de Tourcoing doivent être équivalentes, et le Consortium s'engage à faire rectifier les différences qui pourraient être constatées, si la nécessité est reconnue ».

Après avoir pris connaissance de cette déclaration, les ouvriers ont décidé de reprendre le travail.

Les fileurs des usines Cauliez-Delaoutre et Masurel frères sont donc rentrés hier matin.

CHEZ MASUREL-LECLERCQ, LA GREVE CONTINUE

Pour des raisons indépendantes de l'augmentation de salaire, les ouvriers de chez Masurel-Leclercq avant de cesser la grève, ont désiré avoir un entretien avec les patrons.

L'accord sera probablement fait aujourd'hui, et il est à penser que tout le conflit sera terminé lundi matin.

SERVICE DES DOMMAGES DE GUERRE

Réception et vérification des déclarations de dommages de guerre, des demandes d'indemnités, ainsi que des bons de réquisition, attestations, certificats, etc. : samedi, 3 janvier, de 8 heures et demie à midi, 15.226 à 15.300 ; lundi, 5 janvier, de 8 heures et demie à midi, 15.376 à 15.450.

Le prestataire est prié de se présenter personnellement muni du livret de famille ou d'une pièce d'identité.

THEATRE MUNICIPAL

Direction : A. Santara

Samedi 3 janvier, et Dimanche 4, en matinée et soirée, et Lundi 5 janvier : le très grand succès de l'Apollo, LA DEMOISELLE DU PRINTEMPS, opérette à spectacle, en trois actes, de Goublier fils.

Ballets réglés par Mlle Bianca Dubois.

Solo de violon et violoncelle par MM. Thouvet Comte et Gentil.

Le public est prié d'observer le plus grand silence pendant cette exécution.

LILLE

Une rixe au couteau

UN HOMME EST BLESSE

Au cours d'une rixe qui eût lieu le 1er janvier, à 4 heures et demie du soir, rue de Juliers, les frères Godtschalck, Edmond et Richard, ont frappé dans le dos, de deux coups de couteau le sieur Albert Wall, tonnelier, boulevard Victor Hugo, 258. Ce dernier dont l'état n'est pas grave, a reçu les soins d'un docteur, après quoi il a regagné son domicile.

On recherche les auteurs de ces coups, qui ont pris la fuite et sont en outre inculpés d'avoir brisé un carreau à la vitrine du cabaret Desmet où se passa la rixe.

Les voleurs au travail

LE PETARD-DETONATEUR

Nous avons ces temps derniers, relaté les nombreux vols qui se commirent pendant la nuit au marché couvert de Wazemmes.

L'un des bouchers qui possède un étal dans cet endroit, fut — on s'en souvient — dévalisé à quatre reprises différentes en moins d'un mois.

Ceci expliquera la raison pour laquelle la police avait cru devoir enfin exercer audit marché une surveillance effective.

L'agent chargé de ce soin glissa sous la porte de l'étal du boucher ordinairement cambriolé un pétard détonateur et, tranquillement, alla prendre faction dans un coin obscur de l'édifice.

Soudain, une explosion se produisit : le pétard avait produit son effet. Un visiteur nocturne s'était, sans le vouloir, chargé de ce soin.

L'agent fit diligence pour tâcher de le joindre, mais le malfaiteur, épouvanté et légèrement blessé, croit-on, avait déjà pris la poudre d'escampette.

On espère pouvoir retrouver rapidement cet individu.

Que venaient-ils faire en cette galère ?

UN ARRIVAGE DE POLONAIS

Une demi douzaine de sujets polonais, accompagnés d'une femme et ignorant notre langue sont arrivés hier à Lille.

D'après les explications confuses, qu'ils ont pu fournir à la police, ces étrangers seraient venus chez nous, parce qu'on leur a dit dans leur pays qu'ils trouveraient du travail dans les régions libérées de France.

Comme ils ne possèdent aucun passeport, on se demande comment ils ont pu passer nos lignes en Allemagne occupée et aussi à la frontière française.

Il est d'ailleurs question de les reconduire jusqu'à cette dernière.

Ne serait-il pas possible, avant de procéder à cette... formalité, de secourir ces malheureux qui paraissent dénués de tout, et dont plusieurs sont tombés malades par le fait des privations qu'ils ont subies.

La réputation française, n'aurait pas, nous semble-t-il, à souffrir d'un acte de charité accompli dans de semblables conditions ?

A la Chambre de Commerce

Elle constitue son bureau

Les vingt-quatre membres de la Chambre de Commerce de Lille se sont réunis hier à 3 heures après-midi, pour constituer leur bureau.

M. le Préfet, président d'honneur, étant présent, M. Faucheur, fut désigné par acclamation de ses collègues, comme président honoraire. On procéda ensuite à l'élection qui donna les résultats suivants :

M. Alfred Descamps, président honoraire ; M. René Baudon et Georges Masoueliez, vice-présidents ; M. Guilbaut, secrétaire ; M. Michel Scalbert, trésorier.

Les membres de la Chambre se constituèrent en trois commissions dont ils nommèrent les présidents :

Commission des douanes, président, M. L. P. Leblanc ; commission des transports, président, M. M. Walloërt ; commission de législation, président, M. Baudon.

Pour terminer, ces Messieurs de la Chambre de Commerce, entretinrent M. le Préfet, de certaines questions urgentes intéressant la reconstitution. Très empressé, M. le Préfet fut fort prodigue de belles promesses dont nous souhaitons la réalisation. A six heures, la réunion prenait fin.

A QUI LE GOSSE ?

Hier matin, on a trouvé errant place du Théâtre un bambin de 8 ans, qui paraissait égaré. Le garçonnet porte sur ses vêtements un tablier de couloir noire. Il est, en outre, coiffé d'un béret de main portant l'inscription : « aviateur ».

Interrogé, il a déclaré se nommer Marcel et habiter Canteleu puis, revenant plus tard sur ses déclarations, a dit habiter rue Degland.

Avis aux parents !

La Vie Ouvrière

SYNDICATS

SYNDICAT DES TRANSPORTS

Les camarades appartenant au Syndicat des Transports sont informés que pour le mois prochain, janvier 1920, il y aura de nouveaux timbres.

Le conseil syndical invite donc les camarades à se mettre à jour le plus tôt possible, dans les section ou chez le trésorier, 3, place Vanhœnacker.

Un service de perception à domicile est à l'étude pour être appliqué au commencement de février.

Nous comptons sur les camarades pour se mettre à jour le plus tôt possible.

Le secrétaire, H. LOBERT.

A WAMBRECHIES

CONFERENCE SYNDICALE

La conférence qui devait avoir lieu salle de l'Espérance, chez Cornille, avec le concours du camarade Huyghe, aura lieu avec le concours du camarade Bauche, secrétaire du Syndicat, le camarade Huyghe étant délégué au Congrès fédéral.

A ARMENTIERES

SYNDICAT DU BATIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS

Pour faciliter les comptes de fin d'année, et à seule fin que tous les syndiqués soient à jour de leurs cotisations, le Secrétaire se tiendra à la disposition de tous les camarades le samedi 3 janvier, à partir de cinq heures du soir, et le dimanche 4 janvier, toute la journée, Estaminet de la Tête de Plumes, 38, rue Neuve, Armentières.

Le Secrétaire : E. VANKEMMEL.

:: Convocations ::

SYNDICAT DE LA METALLURGIE DE LILLE ET ENVIRONS

— **Section des monteurs de chauffage central.** — Dimanche 4 janvier 1920, à 9 heures 30 du matin, salle du Tivoli-Cinéma, rue de Fives, 28, assemblée générale.

Questions très importantes à l'ordre du jour.

Le secrétaire, Th. DEVERNAY.

SYNDICATS DE LA METALLURGIE ET DES TRANSPORTS DE LILLE. — Mardi 6 janvier, à six heures du soir, Salle de la Bourse du Travail, rue de Paris, 186, réunion de tous les chauffeurs, mécaniciens, et manœuvres travaillant pour les T. M. — Extrême urgence.

Des décisions très graves devant être prises, les cartes à jour de cotisations seront exigées à l'entrée.

Les Secrétaires : DEVERNAY et LOBERT.

DANS LE BATIMENT

SECTION DES CHARPENTIERS-MENUISIERS.

— Réunion mercredi 7 janvier, à 6 heures, à la Ville de Bruxelles, rue du Molinel, 19.

Ordre du jour : lecture des statuts, compte rendu des réunions des 24 et 28 décembre.

Le secrétaire, M. HASEBROUCQ.

— Les charpentiers et menuisiers sans emploi sont priés de se présenter à leur secrétaire, rue des Sarrazins, 96.

SYNDICAT DES EMPLOYES DE COMMERCE et de L'INDUSTRIE de LILLE et ENVIRONS

Convocation. — Les membres de la Commission administrative et les délégués de sections sont priés d'assister à la réunion extraordinaire qui se tiendra au siège le dimanche 4 janvier, à 10 heures très précises. Ordre du jour important.

Le Secrétaire général : A. RAUX.

CHAMBRE SYNDICALE DES OUVRIERS BOULANGERS DE LILLE ET LES ENVIRONS. — Aux secrétaires des syndicats des ouvriers boulangers de la région du Nord et du Pas-de-Calais :

Camarades,

Dimanche prochain, 4 janvier, une réunion des secrétaires des syndicats ouvriers boulangers aura lieu à la Bourse du Travail, à Roubaix; rendez-vous à la coopérative « La Paix », de Roubaix, boulevard de Belfort, à 2 heures et demie précises. Cette réunion a pour but d'établir une nouvelle base de salaire, uniforme dans les deux départements.

Vu l'importance des questions à l'ordre du jour, j'ai le ferme espoir que tous les camarades secrétaires se feront un devoir d'assister à la réunion et ceux qui n'ont pu être avisés à temps, sont priés de considérer le présent avis comme une invitation à la réunion.

Marcel BAELDE,
Secrétaire du Syndicat de Lille.

— **Pâtissiers biscuitiers.** — Lundi 5 janvier 1920, réunion mensuelle de la Chambre syndicale ouvrière des pâtissiers, biscuitiers assimilés, le soir, de 5 à 9 heures, pour toutes les branches de l'alimentation intéressées, rue des Arts, 60. Ordre du jour : compte rendu de la gestion du dernier semestre de l'année 1919; question du placement, loi de huit heures, repos hebdomadaire, comité de vigilance.

CHAMBRE SYNDICALE DES TAILLEURS, COUTURIERES ET SIMILAIRES DE LILLE ET ENVIRONS. — Lundi 5 janvier, réunion générale toutes sections réunies. La présence de tous les syndiqués est indispensable.

Ordre du jour très important.

Le camarade trésorier percevra les cotisations à partir de 5 heures et demie et la séance commencera à 7 heures précises.

Le secrétaire, MARCHAND.

PARTI SOCIALISTE

FEDERATION DU NORD

Samedi 3 janvier, à 2 heures précises, 28, rue de Fives, réunion de la commission administrative. Ordre du jour : le Congrès Fédéral.

Pour le secrétariat :
R. SALENGRO.

A MARCQ-EN-BARŒUL

Assemblée générale samedi 3 janvier, à sept heures du soir, salle de l'Union, rue Jean-Jaurès, n° 47. Ordre du jour très important. Présence indispensable. LE SECRETAIRE.

A RONCHIN

Réunion de la Jeunesse socialiste de Ronchin le 3 janvier, à 7 heures 1/2 précises, au siège, chez Bhart, 6, rue de la Justice.

Ordre du jour : « 1. Formation d'un groupe sportif ; 2. Organisation d'un concert-conférence ».

Il est rappelé aux camarades qui ne font pas encore partie de la jeunesse socialiste de Ronchin de donner leur adhésion au siège, ou chez le camarade Robert Fourdignies, 64, rue Lamblin.

R. FOURDRIGNIES.

A SECLIN

UN CRUEL EXEMPLE

La société bourgeoise et capitaliste qui nous gouverne, et qu'aucune puissance d'Europe ne nous envie a encore un crime de plus à sa charge.

Est-il possible qu'après un demi-siècle de République soi-disant démocratique, un vieillard de 72 ans soit encore forcé de faire une heure de route, matin et soir, afin de pouvoir assurer l'existence de sa vieille compagne de misère en même temps que la sienne.

C'est pourtant ce qui est arrivé à un vieux travailleur de Wattignies, qui se rendait journellement à Seclin pour y exercer son métier de maçon, et qui vient d'être victime d'un accident mortel.

Le 30 décembre dernier, vers une heure et demie, ce vieux brave ouvrier était occupé à maconner dans une cave lorsque par suite d'un éboulement il fut englouti, et malgré la promptitude des secours il fut retiré dans un état pitoyable, transporté aussitôt à l'Hôpital de Seclin il y expirait vers quatre heures.

De tels faits sont tout simplement révoltants, car si la Société était mieux établie ce vieux travailleur, après avoir tant produit aurait dû depuis de longues années déjà avoir son existence assurée.

Quelle honte aussi pour un grand nombre d'ouvriers qui n'ont pas encore compris leur devoir de classe, et qui envoient encore dans les assemblées législatives des barons, des comtes et autres défenseurs de la classe bourgeoise, qui, en défendant leurs privilèges, voleront des lois dont les plus lourdes charges retomberont toujours sur notre pauvre classe ouvrière. Ces électeurs inconscients, en ne votant pas pour des candidats de leur classe se rendent les complices de ce genre de crimes imputables à la mauvaise organisation de la classe dirigeante.

Il y a encore beaucoup à faire pour l'éducation de la classe ouvrière : c'est pourquoi les Sections du Parti Socialiste chacune dans la mesure de ses moyens, devraient s'occuper très sérieusement d'éduquer la masse ouvrière dans un but d'intérêt général pour que dans l'avenir nous n'ayons plus de reproches à faire dans le genre de celui qui fait l'objet de cet article.

Un membre de la Section du Parti Socialiste de Seclin.

A BAUVIN

GROUPE DES CORONS

Il est rappelé aux membres du Parti ouvrier que la réunion aura lieu le dimanche 4 janvier, à 6 heures du soir, au siège, chez Victor Fersier.

Objet : Cotisations ; cartes pour 1920 ; admission de nouveaux membres.

LIBRE-PENSÉE

FEDERATION DE LIBRE-PENSEE SOCIALISTE OUVRIERE DU NORD ET DU PAS-DE-CALAIS. — La réunion de la Fédération, qui devait avoir lieu le 4 janvier, est remise au dimanche 11 janvier, à dix heures et demie du matin, au siège, 49, rue de Poids, à Lille.

Le Secrétaire-adjoint : JACOBS J.-B.

LIBRE-PENSEE SOCIALISTE « LES DROITS DE L'HOMME », DE FIVES-St-MAURICE

Assemblée de tous les membres le dimanche 4 janvier 1920, chez Vernier, 28, rue Rubens, à Fives.

Présence indispensable.

Le Secrétaire : JACOBS.

Beaucoup de bruit pour rien !

COURT HISTORIQUE D'UN PETIT MALENTENDU

Sous le titre : « Au Théâtre » Le Progrès du Nord, publiait dans son dernier numéro paru, la note suivante :

« D'assez vifs incidents se sont produits ces derniers jours, au Théâtre municipal. Les musiciens, qui n'ont pas été payés depuis le 1er octobre, ont menacé de cesser complètement le travail si satisfaction ne leur est donnée à bref délai. Toute notre sympathie est acquise à ces braves gens et nous nous réservons de revenir, si les circonstances l'exigent, sur cette affaire. »

Nous avon à ce sujet interviewé M. Bourdette. Voici, selon les déclarations de l'aimable directeur du Théâtre municipal, à quoi se résument les incidents dont parle notre confrère.

On sait que l'orchestre du Théâtre coûte par mois environ 8.000 fr. à M. Bourdette. Le complément des appointements dus aux musiciens, est fourni par la ville, qui leur a volé une subvention mensuelle de 4.000 fr.

Or, par suite de la période électorale, la subvention en question, n'avait pu encore être versée aux musiciens, en ce qui concerne les mois de novembre et décembre.

Les intéressés la réclamèrent à M. Bourdette qui se refusa à la leur payer, tout en offrant de verser immédiatement sa quote-part.

Ceci ne fut pas d'abord accepté par les musiciens, qui menacèrent de quitter leur pupitre. Finalement tout s'arrangea, M. Bourdette ayant consenti à ce qu'il soit indiqué dans le reçu qui leur serait délivré, que les deux mois d'appointement qu'il verserait, ne seraient considérés que comme un acompte sur le salaire des musiciens.

Ajoutons, que, d'autre part, la municipalité socialiste ne s'est nullement refusée à opérer le versement de la subvention, établie par nos anciens édiles. Dans ces circonstances, on avouera qu'il est malaisé de comprendre les sentiments qui ont guidé les réclamants en ce qui concerne M. Bourdette.

UN JOLI BILAN

CENT DEUX CONTRAVENTIONS EN UNE SEMAINE

Voici le bilan des contraventions relevées du 20 au 26 décembre inclus.

A des chauffeurs d'autos pour excès de vitesse, défaut de récipissé, de numéro d'ordre et de permis de conduire 44 condamnations.

A des cyclistes pour avoir roulé sur des trottoirs 15 contraventions.

A des conducteurs de véhicules divers, pour défaut d'éclairage, 22 contraventions.

Pour jet d'ordures sur la voie publique, 10 contraventions.

Pour battage de tapis sur la voie publique, 7 contraventions.

A des propriétaires de chiens errants, 4 contraventions.

Soit au total 102 contraventions.

A qui le tour ?

COURS de L'ASSOCIATION STENOGRAPHIQUE PROFESSIONNELLE (Méthode J. Pratte)

La réouverture des cours publics et gratuits de l'Association Sténographique professionnelle aura lieu le lundi 5 janvier 1920, à l'école de Jussieu, square Dutilleul :

Cours théorique de sténographie, lundi, de 6 h. 1/2 à 7 h. 1/2 (professeur : M. Kokelaere) ;

Cours de français : jeudi, de 7 heures à 8 heures (professeur : Mlle Vivequin) ;

Cours de perfectionnement et d'entraînement : vendredi, de 6 h. 1/2 à 7 h. 1/2 (professeurs : Mlles Crespel et Deflandre).

DENOMBREMENT DE LA POPULATION

Pendant le mois de décembre 1919, il a été enregistré : 486 naissances, 2.710 arrivées ; au total 3.196 ; 376 décès, 333 départs ; au total 709 Entrées. 2.496.

La population était au 30 novembre de 202.994 et au 31 décembre de 205.490.

PETITES NOUVELLES

LE TRANSFERT DES RESTES DE Mlle DE BETTIGNIES. — Les formalités à Cologne, à Lille et à Saint-Amand étant remplies en ce qui concerne le transport de la dépouille de Mlle de Bettignies, on croit savoir que le corps arrivera à Lille vers le 15 janvier.

IL FAUT PURGER. — Fournier Pierre, condamné par coutumace le 12 décembre dernier, par le Conseil de guerre, à la peine de 2 ans de prison pour désertion, a été arrêté et écroué à la prison militaire de Lille.

FAITES CHAUFFER LA COLLE ! — Le nommé Adolphe Schelstraete, 47 ans, plombier, rue Léon Gambetta, a récolté un procès-verbal pour bris volontaire d'un carreau à l'estaminet Delaegher, même rue 201.

LA GLACE EST ROMPUE. — Passant vers 6 heures du soir, rue de la Vieille-Comédie, le cheval que conduisait M. François Descriver, 8, rue du Barbier-Maës, fit un brusque écart et l'un des brancards de la voiture à laquelle il était attelé, alla briser une glace du restaurant Debergher, au numéro 5.

UNE BROUETTE... S'ENVOLE ! — Il a été volé, le soir, une brouette sous la porte cochère de M. Grau, demeurant 4, rue du Lombard. L'auteur de ce larcin est recherché.

UN VELO DISPARAIT. — M. Henri Lagoutte, magasinier à « Vichy Etat », quai Vauban et demeurant 76, rue Léon Gambetta, s'est plaint qu'on lui avait dérobé son vélo pendant qu'il travaillait.

LES VIGNES DU SEIGNEUR ! — Le journalier Alphonse De Vinster, 38 ans, domicilié à Mons-en-Barœul, 63 rue St-Guistain, fut rencontré par un agent, place Pierre Ricard, alors qu'il se trouvait dans un état d'ivresse avancée. Procès-verbal lui a été dressé.

ETAT-CIVIL

du 31 décembre 1919

Naissances. — Helle Marcel, rue de l'Ecole, 2. — Desfontaine Georges, rue Manuel, 48. — Drumont Constant, boulevard Montebello, 196. — Vanet Penile, rue Manuel, 1. — Boutry Lucie, rue Pierre-Legrand, 284. — Arnould Paul, rue Charles Descottignies, 11. — Eeckout Alphonse, rue Broca, 10. — Cevaert René, rue des Rogations, 50. — Dolce Eliane, rue Brûle-Maison, 23. — Demoereman Albert, rue Volta, 16. — Haimaut André, rue Jean Sans-Peur, 31. — Dupont Gaston, rue Gantois, 62.

Décès. — Ghesquier Auguste, 52 ans et demi, veuf de Marie Vandevoghel, avenue Termotte, 10 — Vandenberghe Fernand, 25 jours, rue du Vieux-Moulin, 50. — Facon André, 22 ans, célibataire, rue de Dieppe, 31. — Vanden Berghe Charles, 52 ans, veuf de Marie Piens, rue Madagascar, 3. — Desfontaine Maurice, 7 jours, rue de Roubaix, 44 — Hennebois Céline, 66 ans, veuve de Ivon Vaammarcke, rue Jemmapes, 53. — Dondeyne Elie, 61 ans, célibataire, rue Pierre-Legrand, 254. — Delenin Julle, 65 ans et demi, célibataire, rue des Arts, 75 — Laurent Charles, 40 ans et demi, célibataire, rue des Meuniers, 76. — Ponto's Julien, 15 ans, rue d'Austerlitz, 78 — Paque Louis, 67 ans, veuf de Marie Petit, quai Basse-Deûle, 104. — Malbranque Gaston, 42 ans, époux de Victorine Roger, rue Saint-André, 64 — Eeckout Alphonse, 3 heures, rue Broca, 10. — Loof Léonie, 8 jours, rue Colbrant, 6 ter. — Ottelet Joseph, 73 ans, époux de Louise Déman, rue d'Esquermes, 93. — Voyez Cécile 50 ans 10 mois, épouse de Henri Lemaire, rue d'Esquermes, 93.

AVIS MORTUAIRE

M. René FREMAUX et **Mme** née **SAINT**, ont la douleur de faire part de la mort accidentelle de leur fille **Agnès**. Ses obsèques auront lieu Lundi 5 courant, à 10 heures, en l'église Saint-Maurice, où l'on se réunira. La Famille remerciera après la cérémonie religieuse. Inhumation au cimetière de l'Est. Il ne sera pas envoyé de lettres de faire part, le présent avis en tenant lieu. 944.

ARRONDISSEMENT DE LILLE

LA MADELEINE

1.101e SECTION DES « PREVOYANTS DE L'AVENIR ». — Recette annuelle pour les membres rentiers et mensuelle pour les membres actifs, dimanche 4 janvier, de 10 h.1/2 à 11 h.1/2, 10, rue Jeanne-Maillotte.

SAINT-ANDRE

SOCIETE DE SECOURS MUTUELS DE SAINT-ANDRE. — Assemblée générale le dimanche 11 janvier 1920, à 17 heures, à la mairie.

Ordre du jour : Election du président ; renouvellement des membres du bureau.

LOMME

CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal s'est réuni, mardi, à dix-huit heures et demie, sous la présidence du citoyen Eugène Dereuse, maire.

Louis Baron est désigné comme secrétaire de séance. Le maire donne communication au Conseil des attributions de l'administration municipale.

Eugène Dereuse, maire : direction générale, contentieux, personnel, police, assistance publique, finances, reconstitution de la commune.

Jules Deliers, premier adjoint : bâtiments communaux, voirie, salubrité, cimetières, eau potable, éclairage public, tramways.

Jean Minet, deuxième adjoint : instruction publique, fêtes, sapeurs pompiers, inspection medicales des écoles, santé publique.

Les adjoints pourront se suppléer à titre auxiliaire dans leurs fonctions, en même temps qu'ils exerceront, concurremment avec le maire, les fonctions d'officier de l'Etat-Civil.

Ils remplaceront le maire empêché à la présidence des commissions et procéderont à la certification de toutes pièces administratives, et, en tant que besoin, d'arrêtés ou d'extraits de délibérations du Conseil municipal.

Il est ensuite procédé à la formation des commissions.

Commission administrative du Bureau de bienfaisance, délégués du Conseil municipal : Sénéchal Théophile, Verhulst François.

Commission administrative de l'Hospice, délégués du Conseil municipal : Mille Louis, Debune Maurice.

Commission des finances : Baron Louis, Dupont Emile, Fossiez Jules, Ponchaut Honoré, Pollet Julien, Sénéchal Théophile.

Commission des travaux : Debune Maurice, Dumez Louis, Dubeaurepaire Alfred, Fourneau Auguste, Fremaux Edouard, Godart Bien-Aimé, Ledrut Louis.

Commission des fêtes : Baron Louis, Fossiez Jules, Bohez Louis, Fremaux Edouard, Messings François, Ponchaut Honoré, Thomas Alfred.

Commission scolaire : Fossiez Jules, Ponchaut Honoré, Sénéchal Théophile, Vanrobaeys Charles, Verhulst François.

Commission des secours et allocations diverses : Debune Maurice, Duthoit Gustave, Garcette Pierre, Mille Louis, Sénéchal Théophile, Verhulst François.

Commission de ravitaillement (denrées et charbon) : Baron Louis, Dupont Emile, Fossiez Jules, Mille Louis, Sénéchal Théophile.

Commission de révision des listes électorales, délégués du Conseil municipal : Baron Louis, Fossiez Jules, Sénéchal Théophile.

Etablissement de la liste des électeurs à la Chambre départementale d'agriculture, délégué du Conseil municipal : Debune Maurice.

Bureau particulier de la Caisse départementale d'assurance contre l'incendie : Sénéchal Théophile, Baron Louis, Lebrut Louis, Fremaux Edouard.

Commission de statistique agricole : Debune Maurice, Fremaux Edouard, Fourneau Auguste.

Affaires diverses

La Compagnie Continentale du Gaz (établissement de Lille), a déposé, pour être signée, la convention relative à l'éclairage public durant une période provisoire du 1er mai 1919 au 1er mai 1921. Renvoyé aux commissions des travaux et des finances.

Mme la directrice de l'école de filles de Mont-à-Camp signale qu'en raison du surpeuplement de l'école, il y a lieu de procéder à la création de classes supplémentaires. Renvoyé aux commissions des travaux et des finances.

M. Debuyser demande à être rémunéré de ses fonctions de secrétaire de la commission cantonale des allocations militaires. Renvoyé à la commission des finances.

La ville de Lille demande le versement d'une somme de 1.250 francs, montant de la participation de la commune aux travaux occasionnés par la couverture d'un fossé, rue Hégel. Renvoyé aux commission des travaux et des finances.

La gérante de la recette auxiliaire des postes du Marais sollicite l'augmentation de l'indemnité qui lui est allouée. Renvoyé à la commission des finances.

Le Conseil autorise le maire à passer des marchés de gré à gré avec les entrepreneurs chargés d'effectuer des travaux urgents aux bâtiments communaux sinistrés.

Le Conseil invite l'administration municipale à faire toutes démarches utiles pour approvisionner les habitants en charbon, aucune distribution n'ayant été faite depuis un mois.

Le maire expose qu'il interviendra auprès de la Compagnie des Tramways afin d'obtenir le prolongement de la ligne A jusqu'au Bourg de Lomme. Il ajoute qu'il insistera également auprès de la Compagnie du Gaz pour le rétablissement de la distribution du gaz au Bourg.

Un vœu relatif à la création des locaux de distribution de denrées au Bourg et au Marais est renvoyé à la commission de ravitaillement.

La séance est levée à 19 heures 40.

MONS-EN-BARŒUL

ASSOCIATION REPUBLICAINE DES ANCIENS COMBATTANTS

Une Section de l'A. R. A. C. étant en formation à Mons-en-Barœul, nous adressons un vibrant appel à tous nos compagnons de misère, pour venir grossir les rangs de l'A. R. A. C.

Renseignements et adhésions : 17, rue Jean-Jacques Rousseau, Mons-en-Barœul, chez le camarade De Muynck.

La Commission Exécutive.

SECLIN

MAIRIE DE SECLIN. — Maire : Fiévet Louis ; 1er adjoint, Miternique Victor ; 2e adjoint, Caby Achille ; Duriez, Mallet, Bernard, Brunel, Carlier, Caron, Dancoisne, Ducourtray, Deruelle, Delaune, Desurmont, Duhayon, Dujardin, Duthilleul, Messian, Obled, Pau, Prévost, Ruet et Lepoivre, conseillers municipaux.

Les nominations des membres de la commission municipales sont les suivantes :

Commission des Travaux et Hygiène : Caby Achille, Duriez Gustave, Deruelle Fernard, Pau Fortuné, Decourtray Fernand, Duhayen Hector et Desurmont Paul.

Commission des Finances : Miternique Victor, Delaune Marcel,